

ARRETE DU MAIRE n°22/2025

REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION **Fermeture de la route au hameau Les Chardignys Sauf pour les riverains et véhicules prioritaires**

Nous, Eric FAURE, Maire de BERZÉ-LA-VILLE,
Vu le Code de la Route et notamment l'article T.225,
Vu le Code des Collectivités Territoriales,
Vu l'article R.26-15 du Code Pénal,
Vu l'arrêté interministériel du 8 octobre 1963 portant réglementation sur la circulation,
Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
Vu la demande datant du 23 avril 2025, de l'entreprise PETAVIT, concernant des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable et de reprise des branchements, situés au hameau Les Chardignys ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de fermer la route à la circulation au hameau Les Chardignys,

ARRETONS

Article 1 : A compter du lundi 12 mai 2025, la route sera fermée à la circulation en raison des travaux sur la voirie communale et ce pendant toute la durée des travaux **sauf pour les riverains et les véhicules prioritaires**.

Article 2 : L'entreprise travaillant sur place sera en possession de ponts lourds ou également nommé plaques ponts, permettant de franchir les tranchées non remblayées pour maintenir l'accès aux propriétés et pour les véhicules d'ordre prioritaire durant la durée des travaux.

Article 3 : La circulation ainsi que le stationnement des véhicules légers et des poids lourds seront interdits au droit du chantier.

Article 4 : Les panneaux de signalisation et de déviation seront mis en place par l'entreprise PETAVIT – 113 ZA Le Verdier – 71960 LA ROCHE VINEUSE qui veillera à l'application et au respect des conditions de sécurité.

Article 5 : - Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie de MACON,
- Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie de PIERRECLOS,
- Monsieur le Président du SDIS,
- Monsieur le Directeur de l'entreprise PETAVIT,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BERZÉ-LA-VILLE,
Le 25 avril 2025.

Le Maire, Eric FAURE.

